

L'an mil neuf cent quatre vingt un, le JEUDI 26 MARS, à 17 H 30, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en DEUXIEME SEANCE dans la Salle des Délibérations, après convocation légale, sous la présidence de M. Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de ST DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste, HOARAU Marcel, BOURHIS Camille, CHANE-KUNE Maurice, APAVOU Antoine, BOYER Eric, FONTAINE Frantz, RIVIERE Maxime, DUPUIS Jean-Marie, ROYER Gilbert, LICHARDY André, ROBERT Valère, LAURET Gérard, MONDON Jean-Claude, PAYET Aristide, Mme POUNY Jeanine, Mme ROCHE Valère, AFFEJEE Abdoul-Hack, LAW-KOUN-MA-THON Roland, TANDRYA Fred, PICARD Antoine, MAINGARD Paul, LEFEVRE Gérard, NATIVEL Philippe, HO POON SUNG Yvon.

Etaient représentés :

M. GERARD Marc	par M. LEGROS Auguste
M. GERARD Gilbert	par Mme ROCHE Valère
M. NANDO Raymond	par M. ROBERT Valère
Mme JASMIN Eléopold	par M. HOARAU Marcel
M. ATECTAM Henri	par M. APAVOU Antoine
M. K'BIDY Fred	par M. TANDRYA Fred
Mme LEGROS Florelle	par M. BOYER Eric

Arrivée en cours de séance :

Mme PAYET André

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

OTA.- Le MAIRE Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice, certifie que le com- peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884, sur le rendu de cette l'organisation municipale.

libération a été

fiché à la porte
de la Mairie de St

Denis, le 27 Mars

1981, et que le

nombre de Conseil-

ers a été de 33/40

en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un SECRETAIRE pris dans le sein du Conseil. Monsieur BOURHIS Camille, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,

./...

A. LEGROS